

SOCIÉTÉ  
D'HORTICULTURE

DE  
L'ARRONDISSEMENT DE SENLIS



BULLETIN DES TRAVAUX DE LA SOCIÉTÉ

X<sup>e</sup> VOLUME

n° 6



JUIN

1883

SENLIS

IMPRIMERIE ET LITHOGRAPHIE ERNEST PAYEN

11, place de l'Hôtel-de-Ville, 11

La Commission des Apports sur le Marché visitera les produits mis en vente le mardi de chaque mois, à 9 heures 1/2.



## CONVOICATIONS

Les Réunions générales de la Société ont lieu le premier dimanche de chaque mois, à deux heures, et celles du Conseil d'administration le dernier dimanche, à trois heures, dans une des Salles de l'ancien Evêché.

### PRÉSIDENTS D'HONNEUR

M. le Préfet de l'Oise. — Monseigneur l'Evêque de Beauvais. — M. le Sous-Préfet de Senlis. — M. le Maire de Senlis.

### BUREAU HONORAIRE

M. le comte de Maricourt, vice-président.  
M. Cossin, secrétaire.  
M. Cabot, bibliothécaire-archiviste.

### BUREAU CENTRAL

M. Vernois, président.  
MM. Thirion, Minguet et Brochon, vice-présidents.  
M. Bruet, secrétaire-général.  
M. Cagny, secrétaire-général-adjoint.  
MM. Jassemin et Macret, secrétaires.  
M. Drivière, trésorier.  
M. Daguët, trésorier-adjoint.  
M. Vinet, bibliothécaire-archiviste.  
M. Reusse, conservateur du matériel.  
Jardinier-professeur : M. Dubarle.

### MEMBRES PERPÉTUELS

M<sup>me</sup> de Watry. — M<sup>me</sup> Corbin. — M. de Watry. — M. Thirion. — M. Vernois. — M. de Maintenant. — M. Minguet. — M. Cagny. — M. Deshais. — M. Cossin. — M. Desachy (Charles). — M. le baron de Condé. — M. Bruslé. — M. Jannin. — M. Lemaire (de Nanteuil). — M. Froment (de Saint-Firmin). — M. de Maricourt. — M. Picard (de Crépy). — M. Brochon. — M. Perpette. — M. Bruet. — M. Am. de Caix de Saint-Aymour. — M. Corbin. — M. Thié-nard. — M. Odent. — M. Frémy. — M. le baron Seillière. — M. Bourbonneux. — M. Sebert. — M. Vinet. — M. le baron de Saint-Marc. — M. le comte Amelot.

### MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Senlis : MM. Colas. — Simon Compiègne. — Tassin. — Félix Dupuis. — Fossiez. — Guinand. — Minard. — Fleury. — Noché. — Lozet. — Bougeonnier.

Pont : MM. Renaut, président.

### SECTION DE LA CHAPELLE-EN-SERVAL

Président : M. E. Baudet. — Vice-Président : M. Lano.  
Secrétaire : M. Cottard. — Vice-Secrétaire : M. Rodian (Louis)  
Trésorier : M. Huss. — Délégué : M. Pichon

N° 6. — JUIN 1883.

## PROCÈS-VERBAL

DE LA

### Séance de la Section centrale

DU 3 JUIN 1883. — PRÉSIDENTE DE M. VERNOS.

La séance est ouverte à 2 heures 1/2.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, avec observation que, page 54, les mots de *Florence* doivent suivre immédiatement les mots graines de *Fenouil*.

Six sociétaires nouveaux sont présentés.

M. Lozet expose sur le Bureau deux magnifiques bouquets et un milieu de table. — *Mention très honorable*.

La correspondance se compose :

1° D'une lettre de M. Vavin, remerciant la Société de sa décision dernière et accompagnant l'envoi des graines suivantes distribuées aux Sociétaires :

1° De Zapallito de Tronco, petit potiron de la République Argentine;

2° De Salsifis d'Amérique;

3° De Scorsonères d'Amérique;

4° De Haricots noirs du Brésil.

2° D'une demande de la Société des Agriculteurs de France, relative à la culture en grand des plantes maraichères. — MM. Thirion, Cagny, Brochon, Fossiez, Barbier, Chambellan, Dupuis (de Villemétrie), Meunier, Lozet et Reusse, sont nommés membres de la commission chargée de la réponse à faire à une enquête aussi utile dans ce moment de crise agricole. (La discussion sommaire qui a eu lieu à ce sujet, trouvera place et solution dans le rapport).

3° D'une réponse de M. Poiret (Scylla), de Fismes, qui, à la demande faite par la Société pour l'essai de son insecticide, répond que l'article du *Bulletin de Soissons* suffit pour garantir les résultats qu'il obtient et qu'il veut faire lui-

même l'emploi du liquide dont il est l'inventeur. — L'Assemblée déclare ne pouvoir recommander le procédé sans le connaître.

M. le Secrétaire-Général annonce que MM. Chantrier, de Mortefontaine, ont obtenu à l'Exposition de mai de la Société centrale d'horticulture, une *Médaille d'or* pour leur lot de plantes de serre chaude, dans lequel on admirait un splendide *Anthurium Andrianum* en pleine floraison.

M. Bruiet, délégué de la Société au concours régional d'Amiens, rend compte de sa mission; d'accord avec M. d'Elbée, vice-président de Beauvais, il a renouvelé le vœu de voir les horticulteurs participer aux concours pour les prix culturels.

M. le Président, délégué du Ministre de l'Agriculture, a déclaré que c'était un fait acquis pour l'avenir. En conséquence, MM. les Horticulteurs de l'Oise, qui désireraient concourir pour l'obtention d'un prix culturel, pourront adresser leur demande en temps opportun, lorsque le concours se tiendra dans notre département, probablement en 1883.

### Premier concours spécial de 1883.

Le premier concours spécial de l'année a réuni un bien petit nombre de concurrents; est-ce timidité ou manque d'habitude de ces nouveaux concours? Nous ne pourrions le dire, mais ce que nous pouvons affirmer, c'est que les Sociétaires qui ont présenté des produits, ont apporté des légumes et des plantes de toute beauté.

Le jury désigné par le Conseil d'administration se composait de MM. Lozet, Collas, Reusse, Bougeonnier et Yon fils, ce dernier adjoint en remplacement de M. Fossiez absent.

Les récompenses suivantes ont été accordées :

1° *Légumes* : M. BARRÉ, pour 19 variétés, 17 points.

2° *Fleurs*, plantes d'agrément : M. GUINAND, pour ses *Caladium* et deux *Anthurium*, 20 points.

3° Même concours : M. THOMAS, de Villemétrie, pour ses *Begonias* de semis et fleurs diverses, 11 points.

Nous comptons que l'exemple donné par ces Sociétaires sera suivi, et qu'au concours d'août prochain nous constaterons la présence de nombreux concurrents.

A propos d'un article sur la culture des *Roses*, M. Dubarle explique que le matin même, les sociétaires présents à la leçon ont pu constater dans le jardin d'essais que la rose *Maréchal Niel* greffée sur *Gloire de Dijon*, comme le préconisent quelques horticulteurs, ne se tient pas mieux que sur églantier.

MM. Lozet, Pichon, Reusse, Colas, Jassemmin et Palfroy sont nommés membres de la Commission des visites de jardins.

Il est donné communication des décisions suivantes prises par le Conseil d'administration dans sa dernière séance :

1° Approbation du devis de M. Bertrand, pour la dépense à faire sur la toiture de la maison du professeur, ledit devis s'élevant au maximum à 90 fr.

2° Admission au concours des visites de jardins de M. Barbier, de La Chapelle, et de M. Thomas, de Villemétrie, malgré leurs demandes tardives.

Le Conseil, accepte les raisons alléguées par ces Sociétaires, attendu qu'il n'en peut résulter de préjudice pour aucun membre de la Société; décide cependant que toute publicité utile étant donnée sur la couverture du Bulletin, lors des divers concours, il ne sera plus admis à l'avenir d'exception, pour quelque motif que ce soit.

M. le Président adresse à M. Lozet les remerciements des membres du Bureau, auxquels cet exposant offre son apport de ce jour.

La séance est levée après le tirage de la loterie, composée d'ouvrages d'horticulture.

**STATUTS**  
**de la Fédération des Sociétés d'horticulture**  
**françaises.**

Article 1<sup>er</sup>. — Toutes les Sociétés horticoles de France légalement constituées sont appelées à faire partie de la Fédération des Sociétés françaises d'horticulture.

Art. 2. — La Fédération a pour but d'établir des rapports plus suivis entre toutes les Sociétés horticoles de France, de provoquer et de recueillir leurs opinions sur les questions générales intéressants l'horticulture et d'obtenir pour elles par l'union de leurs efforts une plus grande force d'action et une légitime influence dans la solution de ces questions.

Art. 3. — Chaque année un congrès horticole, organisé par la Fédération, sera tenu dans une ville désignée dans un congrès précédent.

Art. 4. — Chaque Société ayant adhéré à la Fédération, sera représentée officiellement par un ou plusieurs délégués; mais, en cas de vote, chaque Société n'aura droit qu'à une seule voix.

Art. 5. — Le Congrès sera appelé à délibérer sur toutes les questions intéressant l'horticulture.

Tout sujet étranger à l'horticulture sera rigoureusement écarté.

Art. 6. — Toute Société faisant partie de la Fédération versera une cotisation annuelle destinée à subvenir aux frais de la Fédération.

A la suite de l'adoption des statuts, l'Assemblée décide que le chiffre de cette cotisation est fixé à *vingt francs* pour l'année 1883.

Art. 7. — Le siège de la Société est fixé à Paris.

*Bureau du Conseil d'Administration :*

*Président* : M. Doumet-Adanson, de Moulins (Allier);

*Vice-président* : M. Michelin, de Paris;

*Secrétaires* : MM. Dr Besaucèle, de Toulouse, et Treyve, de Moulins;

*Trésorier* : M. Chaput, du Cher.

---

**EXTRAITS DE LA CORRESPONDANCE**

---

*Fraises forcées*. — Au mois de janvier 1880, un amateur, ayant de la place dans sa serre, vint prier le frère Henry de lui céder du plant de fraisier élevé dans le courant de l'année pour être forcé. Le frère Henry ayant disposé de tout en octobre précédent ne put rien lui donner. Ce monsieur, avisant une planche de fraisiers d'un an (Marguerite Lebreton), lui demande de lui en céder des pieds. Le frère lui dit qu'il craignait bien qu'il perdît son temps, car l'époque d'empoter était passée. Celui-ci insista et se fit livrer des pieds qui furent immédiatement mis en pots et rentrés en serre. Le résultat fut tout le contraire de ce que le frère Henry en attendait, car, non-seulement ces fraisiers repotés en janvier poussèrent vigoureusement, mais ils donnèrent des fruits nombreux et beaucoup plus gros que ceux que le frère Henry obtint. C'est cette expérience que le frère Henry a renouvelée cette année et qu'il tient à faire connaître; il ne l'a faite qu'avec cent cinquante pots; mais il se propose, dorénavant, de la faire en grand, et ne repotera plus au mois d'octobre, mais bien au mois de janvier, les fraisiers qu'il cultive en serre, en prenant les précautions nécessaires pour que la terre ne soit pas durcie par la gelée, ce qui retarderait et même empêcherait le repotage.

(*Le Moniteur d'horticulture*).

\*  
\* \*

*Boutures de Rosiers à un œil*, par M. Jean CHAURÉ. — Aux mois de juin-juillet, au fur et à mesure de la défloraison des roses, on peut commencer les boutures à un œil. On prépare, à cet effet, des terrines bien drainées, avec des tessons de pots ou avec de la mousse remplissant environ un tiers de la terrine; on ajoute ensuite un deuxième tiers d'un compost formé de deux parties de sable blanc et d'une partie de terreau bien tamisé; à défaut de sable blanc, on emploiera du sable de rivière et de la terre de bruyère maigre ayant déjà servi; on recouvre le tout de deux centimètres de sable blanc, de sable de rivière, ou de terre de bruyère très maigre, et aussi sableuse que possible.

On lève les yeux exactement comme des écussons, et sur des rameaux dont les roses sont déflouées, en choisissant de préférence ceux du haut que la sève a déjà fait gonfler; on laisse la feuille tout entière pour attirer la nouvelle sève. On enterre ces boutures à deux centimètres l'une de l'autre, et de manière à ce que l'extrémité de l'œil soit au niveau de la surface du sable, et à peine visible; ensuite, on bassine de manière à bien mouiller les feuilles et très peu le sable; puis, on couvre d'une cloche blanchie.

Peu de jours après, le bourrelet est formé, et, en moins d'un mois, les racines sont constituées; on peut alors empoter les boutures, chacune dans un godet de cinq centimètres, et les étouffer sous cloche ou sous châssis, où elles continueront la formation de leurs racines en peu de temps.

Quand les racines tapisseront les parois des godets, on pourra les mettre en pépinière en pleine terre bien préparée, où elles passeront l'hiver, sous un léger abri de feuilles.

Nous avons eu des boutures faites ainsi, qui, à la fin de la saison, avaient atteint de 30 centimètres jusqu'à 1 mètre de longueur, selon la vigueur des variétés, et qui ont pu être mises en place au printemps suivant.

(*Le Moniteur d'horticulture*).

\*  
\* \*

*Taille des Rosiers*, par M. DE STAPPAERT. — Pendant la saison de végétation et de floraison, les rosiers demandent à être arrosés; les jardiniers anglais donnent à leurs rosiers en pots des arrosements copieux, et souvent, dans l'eau dont ils se servent, ils font dissoudre du guano en petites quantités (100 grammes par décalitre d'eau).

Les jardiniers anglais font une étude minutieuse de la manière dont les rosiers se comportent afin de régler la taille en conséquence. C'est de la taille, en effet, que dépend non-seulement le port de l'arbuste, mais aussi en grande partie de la beauté des fleurs. C'est ainsi que les variétés de rosiers Provins et de rosiers moussus doivent être taillés plus court que les hybrides de la Chine; les Rosiers de Chine, les Thés francs de pied plus court encore, afin de les forcer d'émettre des rejetons qui seront bien plus forts que ceux provenant sur les anciennes tiges. Les variétés vigoureuses d'hybrides perpétuelles sont taillées à six yeux, tandis que les rosiers moussus et de Provins doivent être taillés de deux à quatre yeux. Après la taille, l'opération la plus importante est le pincement des branches gourmandes, de celles qui s'emportent sans fleurir et des branches trop faibles et trop délicates. Les fleurs auxiliaires seront d'autant plus fortes qu'on aura retranché avec plus de soin les petits rameaux à fleurs environnants.

(*Revue de l'Horticulture Belge*).

\*  
\* \*

*Gelées à Cannes*, lettre de M. DE VALLOMBROSA, à M. le comte des Cars, Membre de la Société. — Vous me demandez quelques détails sur les froids insolites qui ont régné sur le littoral de la Provence, pendant le mois de mars. Je n'ai qu'un triste bulletin à vous envoyer, et je me bornerai à vous parler de Cannes, car je n'ai encore pu me rendre compte par moi-même des ravages qu'a causés cette température anormale dans les localités voisines.

Le mardi 6 mars, la journée avait été fort belle ; elle faisait suite à une série de beaux jours pendant lesquels la végétation, aidée par les pluies d'automne et par la chaleur du mois de janvier, avait pris un développement considérable. Tout était singulièrement en avance : les Orangers commençaient à fleurir, et jamais nos jardins n'avaient été plus beaux. Tout cela n'est plus qu'un souvenir.

A trois heures de l'après-midi, un vent de nord-est très fort chassa sur Cannes un gros paquet de nuages noirs. Ces nuages nous firent plutôt craindre un orage qui aurait infailliblement amené un abaissement de température ; mais, malgré cela, rien ne nous faisait soupçonner qu'à quatre heures du matin, le mercredi, 7 mars, la neige serait tombée en flocons énormes et que, en quelques instants, la terre serait couverte d'une couche épaisse de neige. La température n'était cependant pas très basse, à peine 4° ; mais la masse de neige était telle que la plupart des arbustes ployaient sous le poids et que tous les *Mimosa* surtout éclataient dans tous les sens.

Les jardiniers furent vite sur pied et toute la matinée se passa à secouer les plantes avec des gaules pour les débarrasser de cette neige qui n'a cessé de tomber que vers huit heures. De gros Oliviers chargés de Rosiers Banks s'effondrèrent et, en tombant, brisèrent bon nombre de *Chamærops* et de Lataniers. Le soleil brilla bientôt, et le jardin fut débarrassé de la neige, vers deux heures de l'après-midi, sauf dans les parties du nord. L'Esterel était blanc jusqu'au bord de la mer, et les toits des maisons étaient couverts de neige comme dans le Nord.

La nuit du mercredi au jeudi fut froide ; — 3°. La journée du jeudi 8 mars fut belle, et la température de la nuit du jeudi au vendredi ayant été à peine au-dessous de 0°, nous espérons être au bout de nos peines.

Dans la journée du vendredi, une pluie fine et douce fit disparaître le peu qui restait de la neige du mercredi matin ;

mais, vers trois heures de l'après-midi, cette pluie se changea en une neige tellement épaisse que je ne me rappelle pas jamais en avoir vu tomber autant dans les pays septentrionaux. Il neigea ainsi toute la soirée et toute la nuit. Le samedi, 10 mars, un soleil éclatant et un violent mistral firent suite à un refroidissement nocturne de — 5° — 6°. On ne pouvait songer à secouer la neige qui couvrait les végétaux, car elle était devenue glace et adhérait à leur surface. Ce poids considérable brisa un grand nombre de plantes ; les tiges des Bambous étaient ployées jusqu'à terre ; les débris d'Acacias, les feuilles des Palmiers jonchaient le sol. Tout le monde était dans la consternation, et, pendant ce temps, un soleil ardent et un vent glacial complétaient le mal, altérant et désorganisant ce qui avait résisté à la gelée.

Chacun s'interrogeait sur l'étendue du mal. Le commerce des fleurs et des primeurs cruellement atteint était forcément interrompu au moment le plus avantageux pour lui ; le dommage se chiffrait par millions, et on n'entendait parler que de désastres depuis Hyères jusqu'à la frontière. Le froid continua et chaque nuit le thermomètre descendait à — 3° ou — 2°. Ce fut seulement vers le 15 que la neige disparut complètement et qu'on put se rendre compte de l'étendue des dégâts.

Heureusement le cœur des plantes qui en apparence avaient le plus souffert était resté intact et, du moins dans mon jardin, sauf les *Phœnix leonensis* qui périrent atteints au cœur, aucun de mes végétaux n'a souffert assez pour que je me croie dans l'obligation de le supprimer. Les feuilles du Latanier de Bourbon ont beaucoup souffert, surtout sur les pieds sans abri. Les *Phœnix reclinata* sont aussi beaux qu'auparavant. Les *Chamærops*, les *Pritchardia* et les Dattiers n'ont rien, pas plus que les *Cocos flexuosa*, *Romanzoffiana* et *campestris*, ni que le *Jubæa spectabilis*. Les *Cycas* ont tous résisté ainsi que les *Balantium*. Les *Araucaria* n'ont souffert que par le poids de la neige. Je perdrai mon *Dammara aus-*

*tralis* à cause de l'irrégularité de ses branches qui ont été brisées par la neige. Les Orangers et les Mandariniers n'ont rien eu *chez moi*. Je souligne chez moi parce que, hélas ! dans toute la région de Cannes, ils sont absolument grillés par la gelée et je ne sais s'il ne faudra pas les rabattre sur le très vieux bois.

Je ne vous parle pas des *Musa* ni des *Strelitzia*. Ceux-ci ont résisté, *chez moi*, à cause de l'abri ; mais les premiers n'existent plus. Les Héliotropes qui étaient en pleine fleur et d'une hauteur extraordinaire, sont gelés rez-terre. Les *Bougainvillea*, dont les bractées étaient splendides, les ont perdues. Il y a cependant une exception pour un pied placé sur la terrasse et qui me fournit l'exemple d'une plante de serre chaude ayant supporté sans en souffrir une gelée de six degrés.

Il y a eu des faits très bizarres dus probablement à des courants d'air : des plantes ont gelé, et à côté d'elles, les semblables n'ont pas souffert. Les plantes exposées au nord ont relativement moins souffert que celles qui étaient au midi, et je suis convaincu que, sans le mistral, nous aurions eu beaucoup moins de mal. En ce moment l'aspect des jardins est fort triste, car il a fallu débarrasser toutes les plantes des feuilles grillées par la gelée, et il faut attendre qu'elles en aient produit de nouvelles. Il faudra certainement une ou deux années pour que le jardin, je parle du mien, ait repris l'état vraiment extraordinaire de cet automne et cependant mon jardin est l'un des moins dévastés par le froid. Ainsi chez M. Vigier, il ne reste plus trace de jardin ; tout est brûlé, Palmiers comme Orangers ; c'est lamentable.

Depuis 1835, on n'avait rien vu de pareil. Espérons que pareil désastre ne se produira plus.

Recevez, etc.

(*Journal de la Société nationale et centrale d'horticulture de France*).

\*  
\* \*

*Marché de fruits.* — Que le propriétaire m'envoie le poids de ses 2,000 *Beurré*, de ses 1,000 *Curé* et de ses 500 *Duchesse*, je saurai le poids moyen d'un fruit pour chaque variété et nous pourrons conclure par correspondance. A 30 fr. les 100 kilog. c'est 30 cent. le kilog. Si 3 fruits font le kilog. c'est 40 centimes le fruit ; s'il en faut 4, c'est le quart de 30 centimes ou 0 fr. 075 le fruit, etc. Tous fruits sains, non talévés ; point de tombés. Emballage par le vendeur, transport à ma charge, retour des paniers aussi. On emballera comme il suit : de la paille molle au fond du panier ; de la paille debout autour, à l'intérieur ; veiller aux queues qui ne doivent toucher aucun fruit ; de la balle d'avoine sur chaque lit, en secouant ; un lit de paille molle encore pour clore. Ficeler serré par dessus. Expédier par grande vitesse, à domicile.

Le mode est ingénieux, d'une haute confiance commerciale. Il suffit de connaître la variété de poires et de pommes, le nombre et le poids de ce nombre, on peut alors discuter sur le prix. Ce mode nous a été indiqué par M. Albert Jean, marchand de fruits, 14, rue Folie-Méricourt, à Paris.

(*Bulletin de la Société d'Horticulture et de Viticulture d'Eure-et-Loir*).

\*  
\* \*

*Culture de la Chicorée Witloof.* — Nous supposons que le semis a été fait au mois de juin, et qu'on a éclairci les plantes en laissant entre elles une distance d'au moins dix centimètres de manière à obtenir de grosses racines. Comment traiter ces racines pour leur faire produire l'excellent légume désigné sous le nom de Witloof ?

Les maraîchers de Belgique creusent une fosse de cinquante centimètres de profondeur, au fond de laquelle ils étendent une couche de terre légère ; sur cette couche ils piquent les racines debout à trois centimètres environ les unes des autres, après avoir coupé les feuilles à cinq centimètres au-dessus du collet et avoir raccourci les racines trop longues pour que toutes les plantes se trouvent à la même

hauteur; cela fait, ils comblent la fosse avec de la terre tamisée, en prenant la précaution de ne pas laisser de vide entre les racines.

Il ne reste plus qu'à recouvrir la fosse d'une couche de fumier dont l'épaisseur varie de soixante centimètres à un mètre, selon la rigueur de la saison. Au bout de quinze jours environ, les racines produisent de belles pommes, couleur jaune pâle, ayant la forme d'une romaine, que l'on consomme en salade comme la barbe de capucin, ou que l'on assaisonne au gras ou au maigre comme la chicorée.

Quand on dispose de quelques cloches, on peut obtenir des Witloof, sans se donner autant de peine, en employant le procédé suivant indiqué par un jardinier de Puteaux :

Ne laisser aux racines que vingt centimètres de longueur, couper les feuilles à cinq centimètres au-dessus du collet, et placer ces racines debout sous une cloche, les unes contre les autres, dans du terreau reposant sur un tas de feuilles, ou mieux encore, sur un mélange de fumier et de feuilles qui dégage une douce température. Pour faciliter l'étiollement des pommes, couvrir les cloches de fumier et de feuilles. — Augmenter l'épaisseur de cette couverture quand le froid est vif, de manière que les plantes ne gèlent pas.

Dans ces conditions, l'étiolage des chicorées ne demande pas plus de douze à quinze jours.

Avec le système des fosses comme avec la méthode des cloches, on peut échelonner la production des têtes des Witloof pendant tout l'hiver, en raison des besoins de la consommation.

\*

\* \*

*Destruction des mauvaises herbes dans les cours et jardins.*

— On fait bouillir ensemble, dans cent litres d'eau, dix kilogrammes de chaux vive et un kilogramme de soufre en poudre. On tire la liqueur à clair. — Pour l'emploi, on la mêle avec son volume d'eau ordinaire, et l'on arrose avec les places que l'on désire priver d'herbes.

## Leçons d'Horticulture

JUILLET 1883.

*Pincement et greffage des arbres et des rosiers.*

- Senlis :* Dimanche 1<sup>er</sup>, à midi 1/2, au jardin de la Société.
- Chantilly :* Jeudi 5, à 9 heures du matin, à la mairie.
- Précy :* Jeudi 5, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Baron :* Dimanche 8, à 10 heures du matin, à la mairie.
- Nanteuil :* Dimanche 8, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Creil :* Jeudi 12, à 10 heures du matin, chez M. Gallé.
- Nogent-les-Vierges :* Jeudi 12, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Pontarmé :* Dimanche 15, à 10 heures du matin, chez M. Dupuis.
- La Chapelle :* Dimanche 15, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.
- Brasseuse :* Jeudi 21, à 10 heures du matin, chez M. Clairin.
- Fleurines :* Dimanche 22, à 10 h. du matin, chez M. Demichy.
- Pont-Ste-Maxence :* Dimanche 22, à 2 h. de l'après-midi, à la mairie.
- Ermenonville :* Jeudi 26, à 10 heures du matin, chez M. Thiénard fils.
- Plessis-Belleville :* Jeudi 26, à 2 heures de l'après-midi, à la mairie.

## Tarif des Annonces.

---

### Prix de chaque Case pour les Sociétaires :

1 fois . . . . .	2 fr. 50
3 fois de suite . . . . .	6 »
6 fois de suite . . . . .	10 »
12 fois de suite . . . . .	18 fr.

*Moitié en plus pour toute personne étrangère à la Société.*

Adresser les demandes d'annonces au Secrétaire-Général.

---

### Jus de tabac.

Messieurs les Sociétaires peuvent se procurer du jus de tabac au siège de la Société.

*S'adresser à Mlle SEBERT, concierge.*

---

**Concours spécial** de MM. les Instituteurs : voir le Bulletin, page 40.

---

### Revue de l'Horticulture belge et étrangère

*Recueil mensuel illustré, fondé en 1875, paraissant régulièrement le 1<sup>er</sup> de chaque mois en un fascicule de 24 pages grand in-8<sup>o</sup>, orné d'une superbe chromo-lithographie, d'une planche noire et de nombreuses gravures.*

**OBJETS TRAITÉS :** Plantes nouvelles, peu connues ou intéressantes. Horticulture des salons et des fonêtres. Architecture de serres et de jardins. Mosaïculture. Dessin, tracé et plantation de corbeilles et parterres. Arboriculture ornementale. Littérature horticole et chronique des expositions. Nouveaux appareils et ustensiles. Variétés et mélanges.

*Abonnement d'un an :* Belgique, 12 fr. — Pour les pays de l'Union postale, 13 fr. 50. — Pour tous les autres pays, 12 fr., port en sus  
*S'adresser à M. Ed. Pynaert, rue de Bruxelles, 142, Gand (Belgique)*